

COMMUNIQUE DE PRESSE

Madame VALERIE FOURNEYRON, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, visite SYNERGIE JEUNES, pôle de ressources rhônalpin sur les questions de jeunesse, le vendredi 9 novembre 2012

Depuis plus d'un an, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes, l'Union Régionale des Comités Locaux pour le logement autonome des jeunes et l'Union Régionale des Missions Locales, trois acteurs clés, ont créé un pôle de ressources régional sur la question des jeunes intitulé Synergie Jeunes.

Ce pôle de ressources qui vise à améliorer l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie sociale et professionnelle a permis de développer les synergies opérationnelles dans les domaines suivants : orientation, emploi, formation, logement, santé, mobilité...

Dans un contexte de crise économique pour les jeunes et dans cette période de réflexion sur la décentralisation et de clarification sur les compétences jeunesse, Madame Valérie Fourneyron, Ministre, en déplacement dans le Rhône, a souhaité rencontrer des instigateurs de cette dynamique originale qu'est Synergie Jeunes.

Hervé Mahl, Président URCLAJ Rhône-Alpes, Pierre Anglaret, Président URHAJ Rhône-Alpes et Jacky Darne, Président URML Rhône-Alpes accueilleront Madame La Ministre et lui présenteront des projets collaboratifs dans le secteur de la santé, du logement et de la mobilité internationale.

Cet échange en présence de professionnels permettra également de présenter les projets de Synergie Jeunes dans le cadre des Accords Nationaux Interprofessionnels adoptés par les partenaires sociaux à destination des jeunes ainsi que la mobilisation des acteurs dans le cadre de la mise en œuvre des emplois d'avenir. Les présidents rappelleront l'enjeu d'une politique interministérielle en direction des jeunes.

CONTACT PRESSE : **Synergie Jeunes** : 04 72 98 24 75 / cyril.chambaud@missions-locales.org

LES OBJECTIFS DE SYNERGIE JEUNES

- Créer un lieu ressource régional sur les questions de jeunesse qui apparaissent aujourd'hui comme une des priorités des politiques publiques.
- Donner davantage de visibilité aux engagements de l'Etat et des collectivités territoriales sur leurs engagements en politique jeunesse.
- Faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes qui se joue aujourd'hui sur des champs divers (le professionnel, le résidentiel, le sociétal) et qui nécessitent une approche pluridisciplinaire des acteurs chargés de l'accompagnement de ce processus. La nécessité de partenariat entre les acteurs doit être prônée et accompagnée par les réseaux de regroupement des acteurs de la politique jeunesse.
- Porter des projets d'envergure pour la région Rhône-Alpes grâce au développement de synergies entre les 3 réseaux